



REMANUFACTURED ELECTRICAL MOTORS WARRANTY

1 YEAR / 18,000 MILES (30,000 KM)

Includes Wiper Motors, Window Lift Motors,
Transfer Case Motors and Headlamp Motors

COVERAGE and DURATION

CARDONE Industries warrants that it will provide a free replacement for any NAPA Remanufactured Motor that fails or proves defective during normal use on the vehicle on which it was originally installed. NAPA Remanufactured Motors are covered under a 1-Year/18,000-Mile (30,000 km) Warranty. This warranty does not apply to a NAPA product which has been altered, misused, damaged, installed improperly, installed on a vehicle for which it was not designed, installed on a racing or high performance vehicle. This warranty is extended only to the owner of the vehicle on which the NAPA Motor is installed, for as long as that person owns the vehicle, and is not transferable.

REMEDY and SERVICE

A replacement for a failed or defective NAPA Motor is available from the point of purchase. The Motor must be returned with proof of purchase and a written description of the failure or defect.

EXCLUSIONS

CARDONE Industries makes no warranties of merchantability or fitness for a particular use or purpose and no other warranties, representations or guarantees, whether written or oral, beyond those contained in this warranty. The replacement of the Motor is the sole and exclusive remedy for the claims of any type (including personal injury) arising from the failure or defective condition of the NAPA Motor, from CARDONE Industries' negligence or breach of legal duty, or otherwise. CARDONE Industries will not reimburse the vehicle owner for the cost of removing or returning the failed or defective Motor, installing the replacement Motor or replacing any other parts, or for any other expenses, charges or damages.

LIMITATION ON LIABILITY

To the extent allowed by law, CARDONE Industries will have no obligation to the vehicle owner for any incidental or consequential damages arising from the failure or defective condition of the NAPA Motor, from CARDONE Industries' negligence or breach of legal duty, or otherwise. Some states do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitations or exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights, which vary from state to state.



MOTEURS ÉLECTRIQUES RÉUSINÉS NAPA GARANTIE

1 AN / 30 000 KILOMÈTRES (18 000 MILES)

S'applique aux moteurs d'essuie-glace, de lève-glace,
de boîte de transfert et de phare escamotable

COUVERTURE et DURÉE

CARDONE Industries s'engage à remplacer gratuitement tout moteur électrique réusiné NAPA qui cesse de fonctionner ou qui s'avère défectueux au cours de son utilisation normale sur le véhicule sur lequel le produit a été installé à l'origine. Les moteurs électriques réusinés de NAPA sont couverts par une garantie de 1 an ou 30 000 km (18 000 miles). Cette garantie ne s'applique pas aux moteurs électriques NAPA qui ont fait l'objet d'une modification ou d'un mauvais usage ou qui ont été endommagés, mal installés ou installés sur un véhicule pour lequel ils n'étaient pas conçus. La présente garantie limitée n'est valide que pour le propriétaire du véhicule sur lequel sont installés les moteurs électriques NAPA, tant et aussi longtemps que l'acheteur est propriétaire du véhicule, et elle n'est pas transférable.

RÉPARATIONS et ENTRETIEN

Il est possible de remplacer un moteur électrique NAPA qui a cessé de fonctionner ou qui est défectueux au point de vente où le produit a été acheté. Le produit doit être retourné accompagné d'une preuve d'achat et d'une description du bris ou de la défectuosité.

EXCLUSIONS

CARDONE Industries ne donne aucune garantie de qualité marchande ou d'adaptabilité à un usage ou besoin particulier, ni aucune autre garantie ou déclaration, que ce soit de manière verbale ou écrite, hors des limites de la présente garantie. Le remplacement du produit est la seule et unique solution pour tout type de réclamation (y compris dans les cas de blessure corporelle) résultant d'un bris ou d'une défectuosité du moteur électrique NAPA, d'une négligence de la part de CARDONE Industries ou d'un manquement à ses obligations juridiques ou autres. CARDONE Industries ne remboursera pas au propriétaire du véhicule les dépenses engagées pour le démontage ou le retour du produit brisé ou défectueux, pour l'installation du produit de rechange ou le remplacement de toute autre pièce, ni les autres dépenses, frais ou coûts liés à des dommages.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

Dans les limites permises par la loi, CARDONE Industries n'aura aucune obligation envers le propriétaire du véhicule en ce qui concerne les dommages indirects ou consécutifs qui résulteraient du bris ou de la défectuosité du moteur électrique NAPA en raison d'une négligence de la part de CARDONE Industries ou d'un manquement à ses obligations juridiques ou autres. Certains États ou certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou consécutifs. Il est donc possible que les limites et exclusions mentionnées aux présentes ne s'appliquent pas dans votre cas. La présente garantie vous accorde certains droits reconnus par la loi et, selon l'État ou la province où vous habitez, vous avez peut-être d'autres droits.